

Ouverture des inscriptions le 27 janvier 2020 – Clôture le 5 juin 2020

- L'inscription doit être faite **par les responsables légaux** de l'enfant.
- Merci de bien vouloir déposer au **service Proximité** de la Mairie ce document dûment complété, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires listées au verso.
- **Le service vous prévient lorsque le certificat d'inscription scolaire aura été établi. Vous pourrez alors finaliser l'inscription de votre enfant en prenant rendez-vous auprès de son école de secteur.**

Renseignements sur l'enfant

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Sexe :  Masculin  Féminin  
Date de naissance : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
École actuelle ou dernier établissement  
fréquenté : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Vous sollicitez une inscription en :  Maternelle  Élémentaire Niveau : \_\_\_\_\_  
Lieu de résidence de l'enfant : N° \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone fixe du foyer : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_

Renseignements sur les responsables légaux

Situation familiale :  Célibat  Union libre  PACS  Mariage  
 Séparation  Divorce  Veuvage

① Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Sexe :  Masculin  Féminin Date de naissance : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_  
Adresse : N° : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Adresse e-mail\* : \_\_\_\_\_ \* obligatoire  
Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ Lien :  Père  Mère  Autre : \_\_\_\_\_

② Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Sexe :  Masculin  Féminin Date de naissance : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_  
Adresse : N° : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Adresse e-mail\* : \_\_\_\_\_ \* obligatoire  
Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ Lien :  Père  Mère  Autre : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ Signature des responsables légaux :

## Liste des pièces à fournir pour toute inscription

- ① Une pièce d'identité du responsable légal (original)
- ② Votre Livret de famille ou une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (original)
- ③ Un justificatif de domicile (original)

**Si vous êtes locataires ou propriétaires**, vous devez fournir **au choix** :

- Un avis d'imposition ou un certificat de non-imposition **datant de moins d'un an**.
- Une facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone, d'abonnement internet, d'assurance habitation ou une quittance de loyer. Ces justificatifs devront **dater de moins de trois mois**.
- Si vous faites appel à des prélèvements mensuels, fournissez une attestation d'abonnement **datant de moins de trois mois**.
- Si vous venez de déménager et que vous n'avez pas encore l'un des documents ci-dessus, fournissez une copie du contrat de location ou de l'acte de vente, **datant de moins d'un mois**.

**Si vous êtes hébergés**, vous devez fournir :

- l'attestation sur l'honneur d'hébergement, **signée par l'hébergeant et la famille hébergée**
- un justificatif de domicile de l'hébergeant, **datant de moins de trois mois** (original)
- une pièce d'identité de l'hébergeant (original).

## Documents complémentaires à fournir selon les situations

**Parents séparés, sans ou en attente de jugement :**

- Vous devez remplir l'attestation sur l'honneur du lieu de résidence de l'enfant. L'un des parents indique obligatoirement son domicile pour définir l'école que l'enfant fréquentera, en référence au périmètre scolaire établi par Monsieur le Maire (art. L131-5 et L131-6 du Code de l'Éducation). **Les deux parents signent l'attestation**.

**Parents divorcés ou séparés avec jugement :**

- Vous devez fournir le jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant (original).
- **En cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale**, vous devez également remplir l'attestation sur l'honneur du lieu de résidence de l'enfant. L'un des parents indique obligatoirement son domicile pour définir l'école que l'enfant fréquentera, en référence au périmètre scolaire établi par Monsieur le Maire (art. L131-5 et L131-6 du Code de l'Éducation). **Les deux parents signent l'attestation**.

**Pour une inscription en ULIS** (unité localisée pour l'inclusion scolaire) :

- Vous devez fournir le document de l'Éducation Nationale notifiant l'admission de l'enfant en classe ULIS dans l'une des écoles de la commune (photocopie).

Article 441- du Code Pénal : « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui. »

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR  
DU LIEU DE RÉSIDENCE DE(S) (L')ENFANT(S)**

- À remplir en cas de séparation sans ou en attente de jugement, ou en cas de divorce ou de séparation avec jugement si l'autorité parentale est exercée conjointement.

Je soussigné(e), Madame / Monsieur<sup>1</sup> \_\_\_\_\_,  
atteste sur l'honneur que l'adresse de référence pour la scolarité de mon(mes) enfant(s) est celle  
de mon domicile situé à :     Rive-de-Gier                       Châteauneuf

N° : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

J'ai bien pris connaissance que c'est mon adresse qui sera prise en compte pour l'inscription  
scolaire.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

À Rive de Gier,

Date : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ Signature :

**Accord du second parent :**

À (Ville) \_\_\_\_\_,

Date : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

**OU** Le parent dont le domicile constitue l'adresse de référence pour l'enfant certifie n'avoir **aucun contact** avec le second parent et être dans l'incapacité de lui faire signer le présent document <sup>2</sup>

<sup>1</sup> : Rayez la mention inutile.

<sup>2</sup> : Cochez si justifié.

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'HÉBERGEMENT**

- À remplir uniquement si la famille est hébergée chez une autre personne.

Je soussigné(e), Madame / Monsieur<sup>1</sup> \_\_\_\_\_,  
atteste sur l'honneur héberger à mon domicile situé à :  Rive-de-Gier     Châteauneuf

N° : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Madame / Monsieur<sup>1</sup> \_\_\_\_\_  
et son(ses) enfant(s) \_\_\_\_\_

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

À Rive de Gier,

Date : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ Signature de l'hébergeant :

À Rive de Gier,

Date : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_ Signature de l'hébergé(e) :

<sup>1</sup> : Rayez la mention inutile.

*Article 441- du Code Pénal : « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :*

*1<sup>e</sup> D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;*

*2<sup>e</sup> De falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère ;*

*3<sup>e</sup> De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.*

*Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui. »*